

DES OBJETS DANS LES TOMBES : ÉLÉMENTS D'INTERPRÉTATION DES ASSEMBLAGES FUNÉRAIRES DU III^e SIÈCLE AVANT J.-C. DANS LES SÉPULTURES DES ENVIRONS DE PARIS

Stéphane MARION

INTRODUCTION

La partie centrale du Bassin parisien a longtemps été une zone marginale de la recherche en raison d'une réelle indigence des données pour le second âge du Fer. Les découvertes réalisées au cours des dernières années ont permis un profond renouvellement du corpus. Plusieurs centaines de sépultures sont maintenant connues, principalement pour le III^e siècle (La Tène B2 et La Tène C1), période jusque là sous-représentée en Celtique occidentale. Elles révèlent une diversité et une complexité inattendues du paysage funéraire, tant du point de vue de la nature et de la composition des sites que du fonctionnement interne de chacun d'entre eux. En effet, sur une superficie relativement restreinte, la région située aux environs de Paris a livré des sites funéraires contemporains très différents les uns des autres (fig. 1). Ils obéissent à des logiques de recrutement spécifiques et ne semblent pas concerner la même fraction de la population. On peut opposer au moins deux grandes catégories de sites : des ensembles très élitistes où se concentrent sépultures à char et mobilier d'exception et de très vastes sites dans lesquels une large part de la

population semble représentée. Les contours de cette documentation définissent une zone d'étude qui s'inscrit à l'intérieur du futur territoire des *Parisii* historiques.

On peut estimer pour cette période que plus de 800 sépultures ont été fouillées depuis la fin du XIX^e siècle. Sur ce total, près de 600 (578) sont à peu près documentées ou susceptibles de l'être dans un futur proche, à mesure que les résultats des fouilles récentes seront connus. Cette forte concentration de données doit beaucoup à la fouille du site de Bobigny "Hôpital Avicenne" qui, avec plus de 500 sépultures représente un ensemble d'une exceptionnelle densité pour le III^e siècle avant notre ère (MARION, LE BECHENNEC & LE FORESTIER 2008). Pour autant, le site n'est probablement pas si original qu'il le paraît puisque la nécropole de Saint-Maur-des-Fossés "Adamville" explorée à la fin du XIX^e siècle (LECONTE 1991) pourrait être d'une importance comparable dans la mesure où près de 200 sépultures ont été dégagées pour une durée d'occupation similaire. À côté de ces deux ensembles qui présentent de forts effectifs, figurent des sites au recrutement nettement plus restreint qui n'en sont pas moins intéressants. Dans au moins quatre d'entre eux, Roissy "La Fosse Cotheret" (LEJARS 2005), Le Plessis-Gassot "Le Bois Bouchard" (GINOUX 2003), Bouqueval "Longchamp" (GUADAGNIN 1984) et Nanterre "avenue Jules Quentin" (VIAND 2004), se trouvent une ou plusieurs sépultures à char, symbole s'il en est de l'aristocratie locale, pour des sites dans lesquels la population n'excède pas une trentaine d'individus.

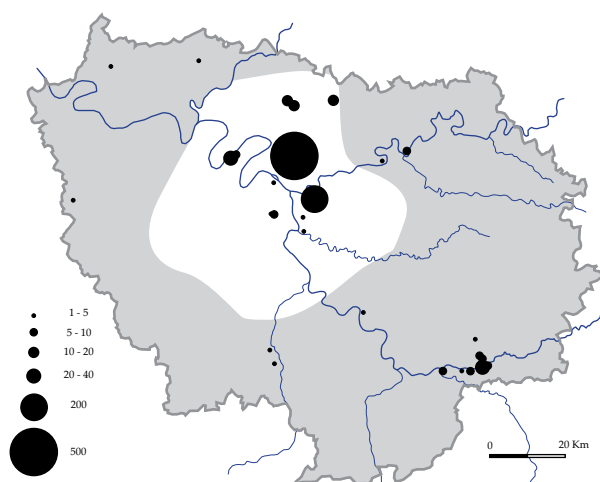


Fig. 1 - Carte de répartition des sépultures du III^e siècle avant J.-C. en Île-de-France. La zone d'étude apparaît sur fond blanc.

Par ailleurs, à l'inverse de ce que l'on peut observer en Picardie ou dans le Sénonais, l'inhumation demeure la règle tout au long de la période considérée. La pratique de l'incinération est bien attestée mais demeure marginale puisqu'elle représente moins de 5 % de l'effectif. De fait, l'importance des découvertes récentes et cette prédilection pour l'inhumation permettent de disposer d'un référentiel particulièrement important pour la période puisque les données biologiques et anthropologiques y sont largement disponibles (LE FORESTIER, ce volume).

Il est évident que les assemblages mobiliers issus de ces ensembles illustrent des aspects différents d'une réalité sociale sans doute complexe qu'il s'agit modestement de restituer.

Si l'on se cantonne au mobilier funéraire, la situation apparaît très paradoxale. En règle générale, les dépôts témoignent d'une certaine indigence, les objets sont peu nombreux et les sépultures sans aucun mobilier fréquentes. Dans la majorité des cas, le dépôt se limite à la présence d'une ou deux fibules en fer ce qui offre peu de prise à l'analyse au delà de l'expertise typo-chronologique. Rapportées à l'effectif global, les sépultures qui présentent des dépôts plus diversifiés (céramique, parure, armement, pièces de char...) sont finalement assez rares. Cependant, favorisées par le nombre, elles finissent par constituer un corpus relativement étendu.

Nous nous intéresserons principalement à la composition des dépôts funéraires en fonction des différentes catégories d'objet qui s'y trouvent et de leurs relations avec la composition de la population des sites.

DÉFINITION ET LIMITES DU CORPUS

L'étude se limitera ici à une première approche de la composition des assemblages funéraires. Pour ce faire, il a semblé nécessaire d'effectuer une sélection des données à traiter. En effet, de nombreuses sépultures semblent incomplètes soit parce qu'elles sont perturbées soit, inconvénient des fouilles récentes, parce qu'elles sont actuellement insuffisamment documentées pour pouvoir être analysées.

Sur l'ensemble du corpus de départ, seules 346 sépultures paraissent suffisamment fiables. Ce sont celles pour lesquelles on peut supposer que la totalité du mobilier funéraire qui constitue le dépôt ou l'équipement de l'individu est représenté. Cette sélection n'a pas été opérée de manière trop rigoureuse et tolère une certaine marge d'incertitude. Ainsi des ensembles légèrement perturbés, dans des secteurs de la tombe où l'on ne trouve pas habituellement de mobilier, ont été conservés ici de manière à ne pas trop amoindrir l'effectif. Il s'agit évidemment d'une option critiquable.

Par ailleurs, comme on l'aura compris, le corpus s'avère particulièrement déséquilibré puisque les ensembles issus du site de Bobigny y représentent plus de 80 % des sépultures analysées (247 sur 346 sépultures). Si ce déséquilibre traduit bien la situation de départ, la sur-représentation des sépultures de Bobigny n'en risque pas moins de masquer une partie de l'originalité des autres sites pris en compte. De manière à contourner cet écueil, la comparaison entre sites à effectif important

(Bobigny et Saint-Maur-des-Fossés) et sites à effectif restreint sera réintroduite au cours de l'analyse.

Par ailleurs, en raison de l'état d'avancement des différentes études et publications, les incinérations déjà marginales sont largement sous-représentées dans le corpus retenu avec seulement deux occurrences. Au final, les données analysées présentent quelques biais dont il est nécessaire d'avoir conscience, mais ne semblent pas trop s'éloigner des données initiales dont elles sont sensées rendre compte.

POPULATION ANALYSÉE

Un des intérêts du corpus réside dans la présence de données biologiques relativement abondantes pour l'ensemble de la période considérée. Pour autant, la situation est loin d'être idéale ; toutes les études ne sont pas encore réalisées ou disponibles. Ainsi il s'avère impossible pour le moment de raisonner de manière détaillée en fonction de différentes classes d'âge biologiques, faute d'un référentiel suffisamment étoffé. La part des indéterminés se révèle ici bien trop importante. Aussi, il a semblé préférable d'opter pour une distinction relativement simple opposant adultes et enfants. Dans la mesure où l'on cherche à mettre en évidence des comportements sociaux, la catégorie enfant ne saurait se surimposer à l'immaturité biologique. Il s'agit là de deux phénomènes indépendants. D'un point de vue purement théorique, ou *étic*, on peut supposer que dans les sociétés qui nous occupent la maturité sociale intervient à l'intérieur de la classe des 15-19 ans. Il s'agit là bien évidemment d'une première estimation qui mériterait d'être affinée. Comme on pourra l'entr'apercevoir par la suite, la perspective d'une définition plus *émic* des classes d'âge social n'est pas totalement à exclure. En effet, et sans trop anticiper sur les résultats, on constate que la nature du mobilier associé à l'individu dépend en partie de son âge. La multiplication des déterminations précises et l'examen de cas limites qui présentent des caractéristiques mixtes devraient permettre de situer la tranche d'âge au cours de laquelle l'individu atteint la maturité sociale. Par ailleurs, la distinction relativement abrupte que nous proposons ici offre l'avantage de tolérer une certaine part d'incertitude qui permet notamment d'intégrer les données issues de fouilles antérieures à la systématisation des études d'anthropologie funéraire et pour lesquelles les déterminations des âges semblent peu précises. Parmi ces données anciennes et lorsque les renseignements sont suffisamment détaillés, il est souvent possible de distinguer les enfants de moins de 15 ans des adultes.

Dans cette acception, la population analysée se compose de 54 % d'adultes, 40 % d'enfants et 6 % d'indéterminés (fig. 2). Le taux particulièrement

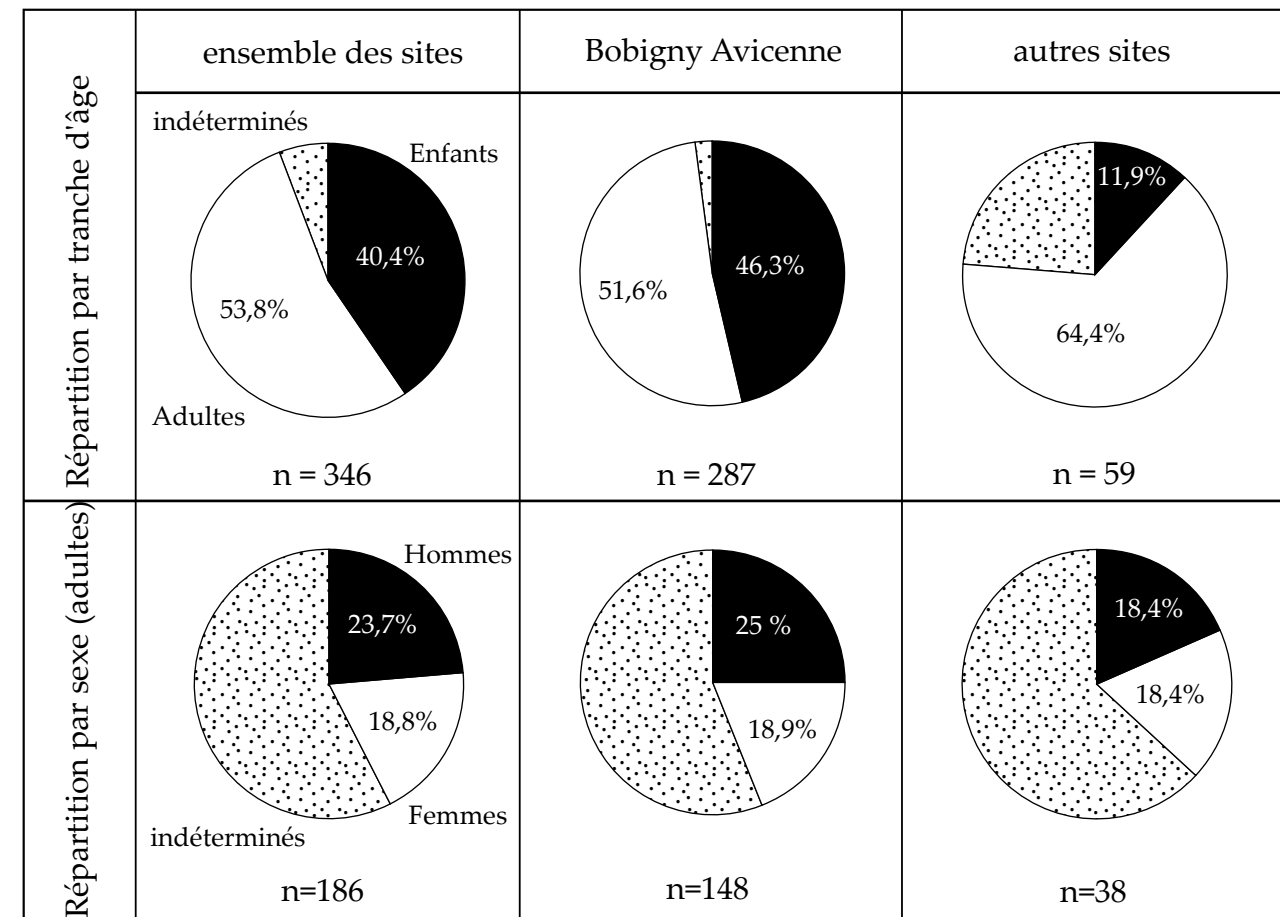


Fig. 2 - Principales caractéristiques des populations de référence.

élevé des sépultures d'enfant témoigne d'une bonne représentativité de l'échantillon. Il est assez proche de celui d'une mortalité naturelle pour une population pré-jennérienne. Pour autant qu'on puisse en juger, le déficit porte principalement sur les classes les plus jeunes, notamment les 0-1 ans qui sans être totalement absents s'avèrent notablement sous-représentés. On constate aussi que les enfants sont particulièrement bien représentés à Bobigny où ils composent 46 % du corpus alors que dans les autres sites analysés ils représentent seulement 12 % de la population. Cette différence de recrutement accuse encore davantage la distinction entre les sites à fort effectif et les sites plus élitistes à effectif restreint et tombe à char.

Pour ce qui est du sexe, la situation est nettement moins favorable. Parmi les adultes ou si l'on préfère les individus matures ou sub-matures pour lesquels les déterminations sont envisageables, près de 60 % demeurent non-sexués. Là encore, la poursuite des études devrait permettre de faire chuter le taux d'indétermination. Pour l'heure, il demeure trop important pour pouvoir prendre en compte de manière systématique les différences sexuelles qui peuvent apparaître çà et là. Les petites variations que l'on observe paraissent peu significatives, seules les grandes tendances ou les exclusions manifestes méritent à ce stade d'être signalées.

MOBILIER ET POPULATION

Pour examiner la manière dont le mobilier funéraire se trouve réparti dans la population et surtout si cette répartition revêt une quelconque signification, différentes approches complémentaires peuvent être réalisées à partir d'un simple fichier qui recense les principales caractéristiques biologiques des individus et les types et catégories d'objets présents. Il va de soi ici que seul le mobilier effectivement associé à la mise en place de la sépulture doit être pris en compte, qu'il s'agisse d'un dépôt proprement dit ou de l'équipement personnel de l'individu. Il convient notamment d'exclure les objets qui se trouvent dans les remblais de la sépulture. Cette précaution élémentaire peut paraître très abstraite pour un certain nombre de sites mais revêt une grande importance pour des sites denses comme Bobigny dans lesquels les recoupements de sépultures introduisent une forte part d'incertitude dans l'attribution effective du mobilier à l'individu de la tombe dont il est issu.

ANALYSE PAR RANGS HIÉRARCHISÉS

La première approche consiste à associer à chaque sépulture un rang de mobilier qui correspond à l'élément qui semble le plus significatif.

La méthode permet d'obtenir un aperçu général quoique peu détaillé de la hiérarchie des dépôts funéraires, selon une gradation théorique qui va de la sépulture sans mobilier à la tombe à char. Pour ce corpus on peut retenir les rangs suivants : sans mobilier, avec fibule, avec parure, avec pièce d'armement, avec élément de char et l'inévitable autre qui regroupe un ensemble hétéroclite composé de dépôts divers trop peu fréquents pour constituer un rang autonome (céramique, faune, outil, objet

métallique indéterminé...). À ce stade de l'enquête, chaque sépulture est associée à une et une seule catégorie de mobilier que l'on suppose significatif et qui traduit le rang mobilier de la sépulture. Ainsi, une sépulture à char qui contiendrait également des armes et des fibules serait comptabilisée une seule fois dans le rang « char ». Cette classification somme toute classique d'évaluation des rangs de mobilier permet de dessiner à grands traits les principales tendances du fichier (fig. 3).

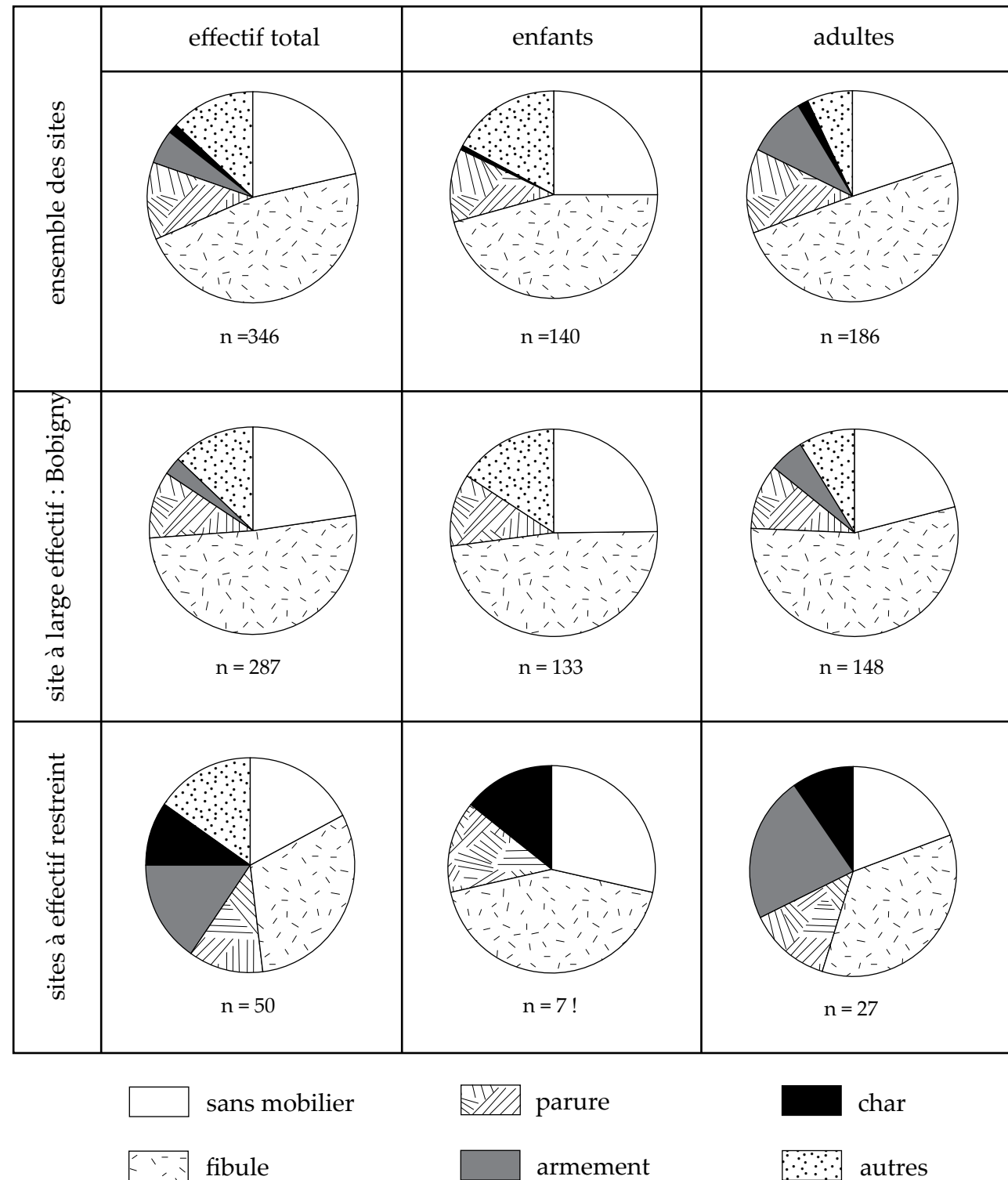


Fig. 3 - Répartition de la population selon les rangs hiérarchiques de mobilier. On remarque la faiblesse de l'échantillon pour les sites à effectif restreint.

On constate en premier lieu la proportion relativement importante des sépultures sans mobilier puisqu'elles représentent un cinquième du corpus (21,4 %). Leur répartition dans la population révèle qu'elles concernent plus volontiers les enfants que les adultes. En effet un quart des sépultures d'enfant sont dépourvues de tout mobilier (25 %). Par ailleurs, les sépultures sans mobilier sont plus fréquentes dans les sites à fort effectif (de l'ordre de 23 % à Bobigny) que dans les sites à effectif restreint (18 %). Si les proportions respectives de sépultures d'enfant dans ces ensembles expliquent en partie cette différence, celle-ci n'en traduit pas moins des modalités de recrutement particulières et nettement plus sélectives.

Le cortège le plus abondant correspond cependant aux sépultures qui possèdent des fibules comme seul mobilier. Elles représentent presque la moitié du corpus (47 %). Ici le déséquilibre favorise légèrement les adultes (49 %). Là encore cette catégorie relativement modeste de dépôt se trouve faiblement représentée dans les sites à effectif restreint (32 % seulement).

Considérées ensembles, ces deux classes les moins dotées concernent plus des deux tiers des sépultures (68 %), sans différence notable en fonction de l'âge. Par contre, il apparaît clairement que, dans les sites à effectif restreint, ces deux classes sont moins représentées. Elles ne concernent que la moitié du corpus (50 %).

À l'opposé, les sépultures dotées de parure semblent également réparties entre adultes et enfants puisqu'elles représentent des effectifs de l'ordre de 14 % de chaque catégorie. Aucune différence significative n'apparaît en fonction du type de site considéré. Par contre les données laissent entrevoir un très net déséquilibre selon le sexe puisque aucun homme adulte ne semble pourvu de parure. Cette tendance est suffisamment marquée pour être signalée. Toutefois, il convient de noter que quelques tombes de guerrier, vraisemblablement attribuables à des adultes masculins quoique aucune étude anthropologique ne l'atteste formellement, possèdent également des parures (4 cas sur 20).

Comme attendu, au moins de ce point de vue, les sépultures à arme obéissent à des logiques très différentes. Les armes sont nettement moins fréquentes puisqu'elles caractérisent à peine 5 % de la population et s'associent exclusivement à des adultes (10 % des sépultures d'adulte). Lorsque les déterminations anthropologiques le permettent elles semblent strictement associées à des sujets masculins. La part des indéterminés qui représente deux tiers des cas est ici importante, soit parce qu'il s'agit de découvertes anciennes pour

lesquelles aucune détermination n'a été effectuée, soit en raison de la mauvaise conservation de la matière osseuse. Les sépultures à arme viennent accuser davantage les différences entre les deux catégories de sites funéraires. Dans les nécropoles à recrutement large, elles demeurent très discrètes. Ainsi à Bobigny elles représentent une part infime de la population (3 %), tandis que dans les sites à recrutement plus restreint elles affectent une frange nettement plus importante de la population (16 %) et plus de la moitié des adultes masculins.

Cette sélection se marque de manière plus flagrante avec les tombes à char qui se trouvent exclusivement dans les sites à effectif restreint où elles représentent 10 % des sépultures. Au moins un cas indique que les enfants peuvent également bénéficier de ce type de sépulture fastueuse. Aucune détermination sexuelle n'est disponible ici. Toutefois, on remarquera que le mobilier évoque souvent la sphère masculine (armes et nécessaires de toilette).

ANALYSE PAR CLASSE D'OBJET

Pour consolider et préciser ces observations liminaires, une première analyse factorielle des correspondances (réalisée sur Makila développé par P. Ruby) prendra en compte les 346 sépultures du fichier décrites selon leurs caractéristiques biologiques et les classes de mobilier qui s'y trouvent. Seules les catégories adultes et enfants seront ici prises en compte. Les attributions sexuelles n'apparaissent pas. Elles figuraient dans un traitement initial, mais dans la mesure où elles n'apportaient aucune précision en raison de l'importance des indéterminés elles n'ont pas été conservées. Les deux grandes catégories de site dont les sépultures sont issues apparaissent en tant que variable supplémentaire. Elles ne jouent aucun rôle actif dans les calculs mais se trouvent tout de même projetées dans l'espace factoriel ce qui permet d'en commenter le comportement. En ce qui concerne les objets, aux classes précédemment analysées, vient s'ajouter celle des dépôts de vase ou de faune qui jusqu'à présent se trouvait amalgamée à la classe « autre » dans la mesure où elle s'avérait peu représentée ou associée à d'autres classes par ailleurs distinguées (parure, armement, char...). En effet, dans le cadre de cette analyse des correspondances, les différentes classes d'objet ne sont plus exclusives l'une de l'autre, ni même hiérarchisées. Ainsi une sépulture sera maintenant décrite par toutes les classes d'objet qui figurent à son inventaire. Cette méthode permettra en outre d'explorer les associations entre les différentes classes d'objet.

D'un point de vue général, les résultats illustrent bien les principales tendances déjà identifiées. Le premier plan factoriel (fig. 4) peut s'expliquer à

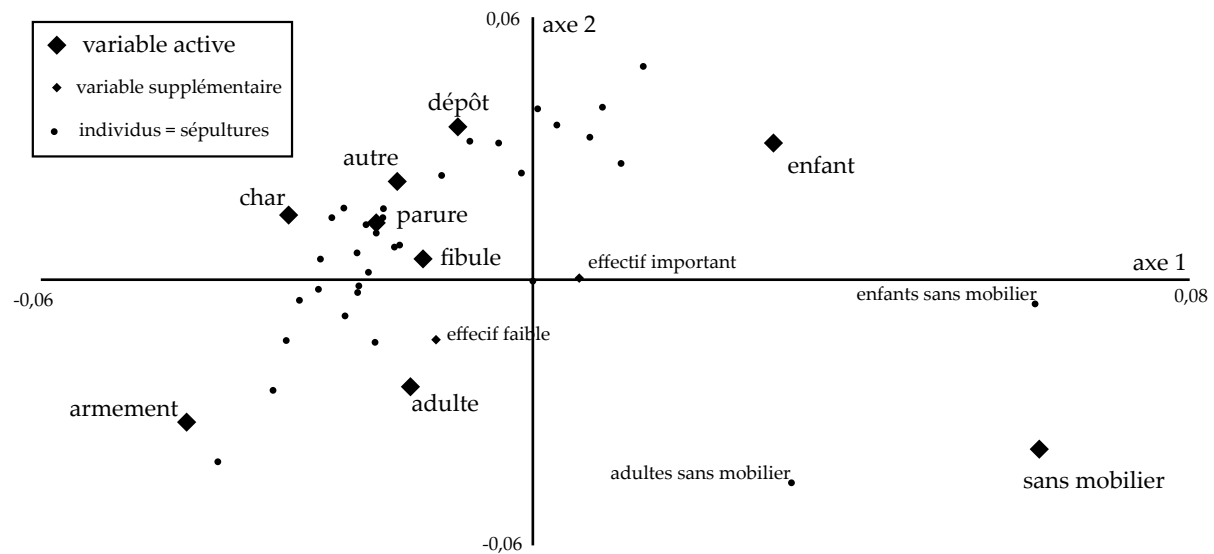


Fig. 4 - Projection dans le premier plan factoriel de l'analyse des correspondances réalisée sur le tableau des classes d'objet (variables) par sépulture (individus).

partir d'une série d'oppositions qui le structurent. Le premier axe (axe 1) oppose principalement les sépultures sans mobilier, à droite du plan, du côté des coordonnées positives et les différentes classes de mobiliers toutes situées à gauche du plan, du côté des coordonnées négatives de l'axe 1. La deuxième opposition évidente distingue les enfants, en haut à droite, du côté des coordonnées positives sur les deux axes, et les adultes situés en bas à gauche, du côté des coordonnées négatives sur les deux axes. La situation de ces différentes variables le long de l'axe 1 traduit bien l'association privilégiée des sépultures sans mobilier et des enfants. Les sépultures d'adulte étant plus volontiers accompagnées de mobilier, elles se trouvent bien du côté gauche du plan.

L'axe vertical (axe 2) distingue également les classes d'objets selon leur association mutuelle et leur représentation respective au sein des sépultures d'enfant ou d'adulte. L'armement se trouve de fait isolé puisqu'il s'agit de la seule classe qui ne se trouve jamais dans les sépultures d'enfant. Par ailleurs, cette situation traduit aussi en partie la composition des sépultures à arme. À l'exception notable des fibules qui s'y trouvent systématiquement, elles associent rarement d'autres classes d'objet. Même s'il existe bien des sépultures à arme dotées de parure (4 cas sur 20), de dépôt de vase (2 cas sur 20) ou de char (2 cas sur 20), le plus fréquemment elles se composent seulement des pièces d'armement et de fibules (13 cas sur les 18 sépultures à arme et fibule).

Dans ce contexte, les sépultures à char paraissent nettement moins originales, ce qui explique leur position par rapport aux autres classes d'objet. En effet, avec deux cas sur cinq seulement, l'association du char et des pièces d'armement est loin d'être systématique. Parmi le faible corpus des tombes à char, il convient d'insister sur le fait que toutes les

classes d'objets peuvent s'y trouver alors qu'elles sont plus rarement associées aux sépultures à arme. Par ailleurs on recense au moins une sépulture d'enfant avec un char. Ces caractéristiques expliquent la situation des sépultures à char relativement à l'axe vertical (axe 2).

La position des autres classes de mobilier s'interprète principalement en fonction de leur association privilégiée avec les sépultures d'enfant ou d'adulte. Ainsi on constate que les fibules s'associent plus volontiers aux adultes (70 % des sépultures d'adulte) qu'aux enfants (60 % seulement). Les dépôts de vases ou de faune sont quant à eux nettement associés aux enfants. De fait, plus de la moitié d'entre eux se trouvent dans des sépultures d'enfant et moins d'un quart parmi les adultes. Les parures quant à elles occupent une situation médiane dans la mesure où elles se rencontrent à la fois chez les adultes et les enfants et sont volontiers associées aux autres classes de mobilier.

Les différents types de sites apparaissent faiblement discriminés. On constatera cependant que les sites à effectif important se situent du côté des coordonnées positives sur l'axe 1 ce qui traduit à la fois leurs fortes proportions relatives de sépultures d'enfant et de sépultures sans mobilier. À l'opposé, les sites à faible effectif sont attirés par les adultes, l'armement et les chars.

ANALYSE PAR CATÉGORIE D'OBJET

Maintenant que les principales tendances du fichier ont été identifiées, il est possible de procéder à une analyse plus détaillée des différentes catégories d'objet présentes dans les sépultures. Le tableau de départ recense de nombreuses catégories

qui étaient auparavant rassemblées dans un petit nombre de classes. Ainsi les fibules sont séparées en deux sous-ensembles : les sépultures dans lesquelles ne figure qu'une seule fibule (catégorie : « 1 fibule ») et les sépultures dans lesquelles plusieurs fibules sont attestées (catégorie : n fibules). Les parures se répartissent en plusieurs catégories : ceinture, bracelet (incluant les brassards), torque et bague. Cette dernière catégorie très peu fréquente (5 occurrences) sera traitée en élément supplémentaire. Parmi les dépôts, on distinguera les céramiques (« vase ») des dépôts animaux (« faune »). Pour l'armement figurent trois catégories : lance, bouclier et épée. Dans la mesure où l'épée se trouve toujours déposée dans son fourreau muni de son système de suspension, ces éléments n'ont pas été comptabilisés en tant que tels. La catégorie « char » regroupe tous types de pièce de char déposés dans la sépulture ; elle se surimpose exactement à la classe « char » de la précédente analyse. Une catégorie supplémentaire apparaît et rassemble les pièces de harnachement éventuellement présentes. En règle générale il s'agit de mors déposés par paire. Les nécessaires de toilette qui se trouvaient dans la classe « autre » constituent maintenant une variable autonome appelée « forces/rasoir » puisque ces deux éléments sont systématiquement associés. Enfin une catégorie outil peut également être définie. Ces deux dernières catégories sont cependant trop rares pour pouvoir jouer un rôle actif dans l'analyse ; elles seront donc analysées en tant que variable supplémentaire.

Les résultats révèlent une structuration assez proche de ce qui a été observé lors de la précédente analyse (fig. 5). Le premier plan factoriel est encore dominé par l'opposition des adultes et des enfants et celles des sépultures sans mobilier et des autres. À ce stade on peut constater que les différentes pièces d'armement se trouvent fortement corrélées. En

effet les sépultures de guerrier contiennent le plus souvent un équipement complet composé de l'épée dans son fourreau, du système de suspension, de pièces de bouclier et d'une lance (11 cas sur 20). Cependant tous les cas de figure se présentent : ainsi on peut trouver l'épée seule avec son fourreau et système de suspension (3 cas), l'épée associée à une lance (2 cas), au bouclier (2 cas), ou encore, la lance comme seule pièce d'armement (2 cas). On remarquera que les deux sépultures à char qui contiennent des armes présentent un équipement complet. Par ailleurs il convient de noter que les rares pièces de harnachement se trouvent exclusivement dans l'inventaire des tombes à char, ce qui explique la proximité de ces deux variables. Un des caractères saillants de ces résultats réside dans la très forte divergence entre les différentes pièces de parure (torque, bracelet, ceinture et bague).

On peut se demander si la forte proportion de sépultures sans mobilier ne perturbe pas un peu les résultats pour les autres catégories. Une nouvelle analyse qui exclue les sépultures sans mobilier a été réalisée pour lever cette hypothèse. Les résultats sont peu différents (fig. 6) mais se révèlent plus simple à interpréter pour ce qui est des associations des différentes catégories. On retrouve la structuration selon l'âge (enfants à droite, adultes à gauche du plan). L'axe vertical oppose de manière radicale les sépultures à armes aux sépultures contenant des pièces de ceinture habituellement associées aux femmes adultes ce que semble confirmer ici l'analyse, mais ne peut être prouvé faute d'un nombre suffisant de déterminations sexuelles.

Les variables qui se trouvent projetées dans la partie droite du plan, du côté des coordonnées positives sur l'axe 1 correspondent à toutes les

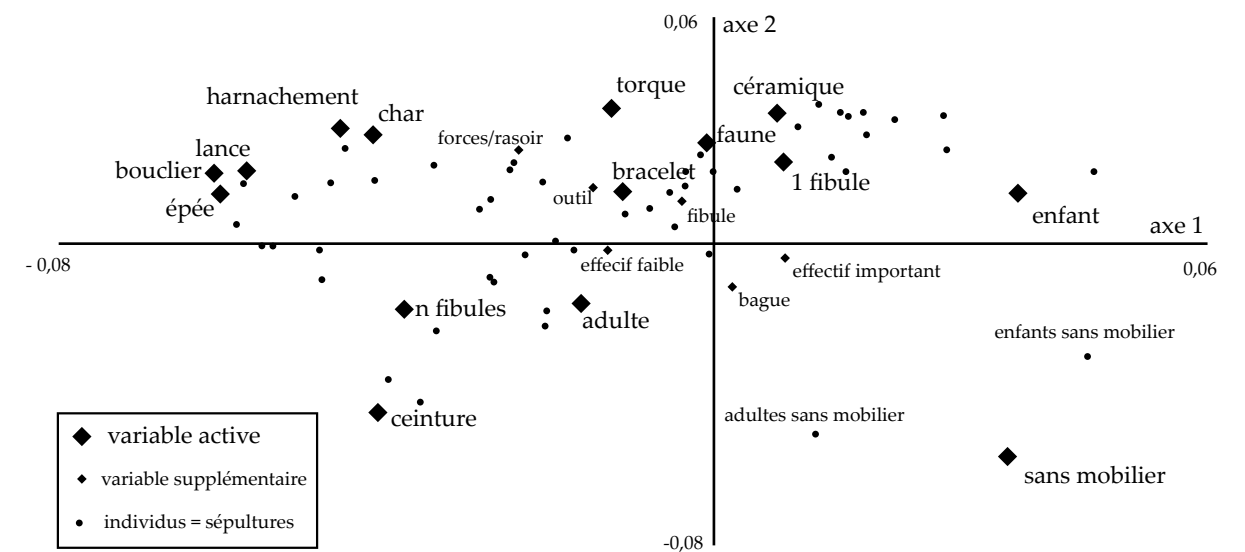


Fig. 5 - Projection dans le premier plan factoriel de l'analyse des correspondances réalisée sur le tableau des catégories d'objet (variables) par sépulture (individus), sur l'ensemble de l'effectif y compris les sépultures sans mobilier.

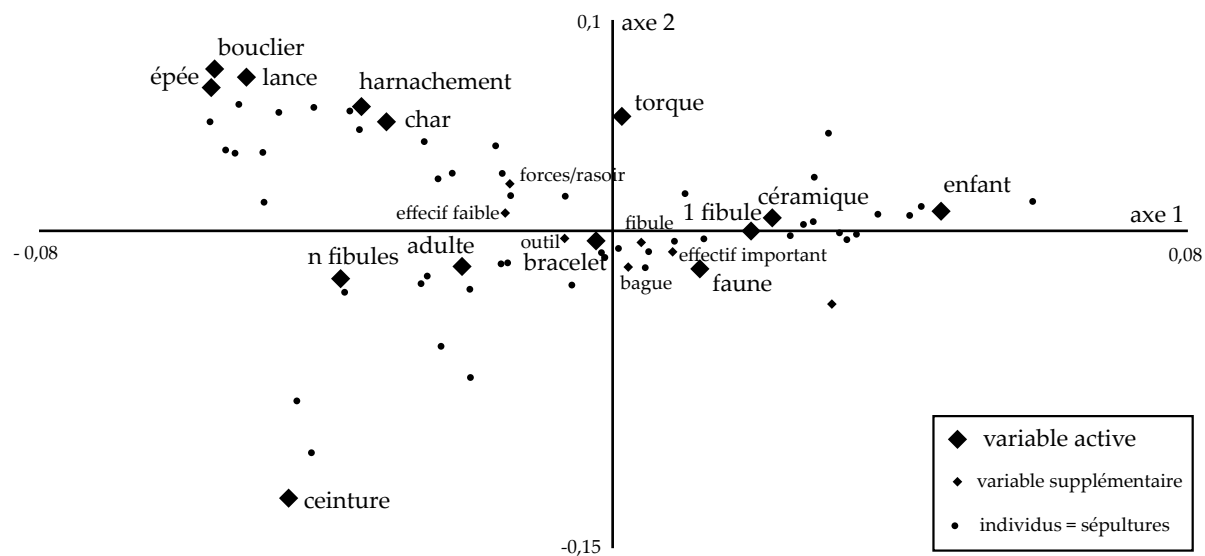


Fig. 6 - Projection dans le premier plan factoriel de l'analyse des correspondances réalisée sur le tableau des catégories d'objet (variables) par sépulture (individus), après élimination des sépultures sans mobilier.

catégories associées de manière privilégiée aux sépultures d'enfant. On trouve ici les dépôts de céramique et de faune, ainsi que les fibules en un seul exemplaire alors qu'elles se trouvent nettement associées aux adultes lorsqu'elles figurent en plusieurs exemplaires dans la tombe. La position des torques peut sembler ambiguë. Il s'agit manifestement d'une catégorie de parure associée aux enfants. Cependant deux cas très spécifiques divergent du schéma général. Une des sépultures de Bouqueval contient à la fois un torque, semble-t-il en position fonctionnelle, et des pièces d'armement. Il serait tentant d'y voir, à l'instar de la sépulture de Barbey (RAPIN 2002), un ensemble de transition appartenant à un adolescent qui n'aurait pas encore abandonné sa parure enfantine et serait déjà doté de son armement. L'autre cas est encore plus original puisqu'il s'agit de la sépulture d'un adulte masculin de Bobigny qui contient du mobilier tout à fait particulier dont un solifère, arme d'hast ibère, et un torque en fer au côté droit, en position manifeste de dépôt volontaire. Ces deux ensembles expliquent la position du torque dans le premier plan factoriel entre les enfants et les sépultures à armes. Les bracelets, autre catégorie de parure, semblent obéir à une logique différente. Leur situation proche du centre des axes témoigne du fait qu'ils se trouvent présents dans les différentes catégories de sépultures. On peut les rencontrer avec des enfants ou des adultes, associés ou non à d'autres catégories de mobilier.

La position des nécessaires de toilette, composés de forces et rasoir, traditionnellement associés aux adultes masculins semble également significative. On en connaît seulement trois exemplaires associés à une tombe à char, une sépulture de guerrier et une sépulture masculine à fibule.

Il serait finalement assez tentant d'interpréter l'axe vertical selon une opposition masculin-féminin ce que les données disponibles ne permettent pas encore de confirmer.

LE PORT DES PARURES : L'EXEMPLE DE BOBIGNY

Les différentes catégories de parure révèlent à la fois une grande diversité dans la composition des assemblages et une forte corrélation avec l'âge des individus considérés. L'important corpus de Bobigny permet d'examiner sur une base relativement large les modalités de port des parures qui sont souvent interprétées en termes d'appartenance culturelle ou d'origine ethnique. Ici l'unité de l'espace funéraire permet en partie de s'affranchir de cette variable.

Seulement trois ceintures métalliques se trouvaient en position fonctionnelle. Elles se composent, soit d'une chaîne à maillons alternés et système de fermeture en fer, soit d'anneaux et d'un crochet en alliage cuivreux. Elles équipent toujours des adultes qui, pour les deux individus déterminés, sont de sexe féminin.

Les parures annulaires sont de loin les plus fréquentes. Plusieurs critères peuvent être mobilisés pour l'étude de celles qui ont été retrouvées en position fonctionnelle. La position de la parure sur l'individu permet de distinguer les bracelets situés au niveau du poignet des brassards portés au dessus du coude. On retiendra par ailleurs la matière des parures (alliage cuivreux, fer ou lignite) et leur latéralisation (port à droite ou à gauche). Le tableau ainsi obtenu (tab. I) révèle des règles de port qui paraissent largement observées. Les brassards en alliage cuivreux ou en lignite sont toujours portés

	Brassard Gauche	Bracelet Gauche	Bracelet Droit	Torque	Bague Droite	Bague Gauche	Sexe	Age
S252	■						indéterminé	adulte indéterminé
S224	■						féminin	adulte indéterminé
S308	■					■	féminin	adulte indéterminé
S356	■						indéterminé	adulte indéterminé
S419	■						féminin	adulte indéterminé
S054		■					féminin	adulte indéterminé
S237		■					indéterminé	immature
S364		■		?			féminin	adulte indéterminé
S494		■					indéterminé	adulte indéterminé
S433		■					indéterminé	adulte indéterminé
S442a		■					indéterminé	immature (5-9)
S084		■					féminin	adulte agé
S085			■				indéterminé	immature (5-9)
S063			■				indéterminé	immature (1-4)
S130			■				indéterminé	immature (5-9)
S493			■				indéterminé	immature (1-4)
S495			■				indéterminé	immature (5-9)
S078			■				indéterminé	immature (5-9)
S162			■				indéterminé	adulte indéterminé
S087				■			indéterminé	immature
S122				■			indéterminé	immature (5-9)
S483				■			indéterminé	immature (10-14)
S250					X2		féminin	adulte indéterminé
S261					X2		masculin ?	adulte indéterminé
S065						X2	féminin	adulte moyen
S167						■	indéterminé	immature
S484						■	masculin	adulte moyen-agé

■ Lignite ■ Alliage à base cuivre ■ Fer

Tab. I - Tableau des parures annulaires trouvées en position fonctionnelle dans la nécropole de Bobigny "Hôpital Avicenne".

au bras gauche par des individus adultes de sexe féminin (3 cas et 2 adultes non sexués). À l'opposé, les bracelets en fer portés au bras droit caractérisent exclusivement les sépultures d'enfants. Par contre, les bracelets en lignite sont portés au bras gauche, le plus souvent par des adultes de sexe féminin, plus rarement par un enfant (2 cas). Les adultes semblent systématiquement porter leur parure annulaire à gauche, y compris les bracelets en fer, portés à droite par les enfants. Un seul cas paraît déroger à cette série de règles. Il s'agit d'un enfant qui porte un bracelet en fer au bras gauche. On notera cependant qu'il est associé à un bracelet en lignite qui quant à lui est toujours porté à gauche. Dans le mesure où le port dissymétrique des parures semble de rigueur dans l'ensemble du Bassin parisien à l'époque (BARAY 2003), cette anomalie s'explique sans doute par l'association des deux parures. Les torques trouvés en position fonctionnelle sont tous en fer et associés à des enfants. On remarquera par ailleurs que bracelets, brassards ou torque ne sont jamais associés dans une même sépulture. Lorsque plusieurs parures annulaires apparaissent, elles sont de la même catégorie (brassard ou bracelet) mais de matériaux différents. Les bagues en alliage cuivreux ou en fer sont quant à elles portées à gauche ou à droite, de préférence par des adultes des deux sexes, mais peuvent également se trouver sur des enfants.

À l'exception des bagues, les parures sont strictement associées à Bobigny à des adultes de sexe féminin (quelques indéterminés) ou à des enfants. D'autre part la nature des parures et les modalités de port diffèrent selon ces deux catégories. Les femmes adultes peuvent être dotées de ceinture métallique en alliage cuivreux ou en fer, de brassard en alliage cuivreux ou en lignite, ou encore, de bracelet en lignite ou en fer. Les enfants arborent des torques en fer et des bracelets en lignite ou en fer. Ils sont les seuls à porter des bracelets au bras droit.

Ainsi l'exemple de Bobigny révèle que l'essentiel des différences observées dans les modalités de port de la parure s'explique par la position sociale de l'individu selon le sexe et l'âge. Ces résultats ne signifient pas nécessairement que les interprétations d'ordre culturel de ces modalités de port soient systématiquement à proscrire mais soulignent l'importance des variations à l'intérieur d'une même population pour autant qu'on puisse affirmer que les adultes et les enfants d'une même nécropole appartiennent à la même entité culturelle.

Dans les autres ensembles funéraires contemporains de la région, les données sont mal connues faute de renseignements précis ou en raison de la désastreuse conservation des squelettes. Ainsi, à Saint-Maur-des-Fossés, de brèves mentions signalent des sépultures d'adulte qui portent des bracelets en fer, alliage cuivreux ou lignite au bras gauche. Apparemment les enfants y sont dépourvus

de parure (MAITRE 1888). À Nanterre, deux femmes adultes portent un bracelet au poignet gauche, l'un en fer, l'autre en alliage cuivreux. À Bouqueval enfin, une sépulture est dotée de deux bracelets, un en lignite et un en alliage cuivreux, portés à droite. Il s'agit d'un adolescent dont l'âge est estimé aux alentours de 13-15 ans. Au final les seuls ensembles qui s'écartent nettement des tendances mises en évidence à Bobigny correspondent à de rares sépultures de guerriers ou d'individus supposés masculins associés à des parures annulaires. On peut ici signaler le brassard en fer de la tombe de guerrier de Rungis, le bracelet en alliage cuivreux de la sépulture à char 5002 de Roissy, le brassard en alliage cuivreux de la tombe à char et armes du Plessis-Gassot (sépulture 1004) et enfin la paire de brassards en lignite et bronze de l'autre guerrier du site (sépulture 1002).

DES OBJETS POUR L'ÉLITE ?

La structuration de la géographie funéraire de la région, marquée par la très nette opposition des compositions et modalités de recrutement de deux grandes catégories de sites, suggère de fortes différences entre les populations qui s'y trouvent représentées. Ainsi, dans les sites caractérisés par un effectif étendu, le recrutement paraît assez peu sélectif : les catégories les plus modestes y figurent en grand nombre et les enfants y sont bien représentés, de sorte que les sépultures les plus favorisées en mobilier (parure, arme...) s'y trouvent marginalisées. Elles représentent une frange relativement étroite de chaque cohorte. Si en l'espèce, cette répartition s'avère plus conforme à l'image que l'on peut projeter de ces sociétés qui ne sauraient se composer uniquement de vigoureux guerriers et de riches élégantes, elle est suffisamment lisible ici pour être soulignée.

À l'inverse, dans les sites à faible effectif, se concentre une série de caractéristiques qui distinguent des comportements élitistes. Ceux-ci ne sauraient se surimposer à la seule richesse des sépultures qui constitue un critère potentiel de distinction parmi bien d'autres (DUPLOUY 2006). Ici les élites se reconnaissent essentiellement par la pratique de la tombe à char qui accompagne vraisemblablement un rituel particulièrement fastueux et spectaculaire. Toutefois, il ressort des données analysées que la présence du char ne dénote pas nécessairement une diversité ou une richesse exceptionnelle du mobilier qui s'y trouve associé. Parmi ces quelques sépultures, la composition des assemblages funéraires varie considérablement. Comme on l'a déjà signalé, la composante guerrière n'est pas systématiquement associée au prestige de la tombe à char. Seules deux sépultures, l'une à Roissy et l'autre au Plessis-Gassot, auxquelles il convient sans doute d'associer la tombe à char de Nanterre, contiennent un équipement guerrier

complet (épée, lance et bouclier). Le reste du mobilier de la tombe, si l'on excepte le char et les pièces de harnachement, demeure relativement modeste : un brassard en alliage cuivreux et un vase au Plessis-Gassot, deux fibules à Roissy. Il en est de même des deux sépultures de Bouqueval dans lesquelles le char est associé, pour l'une, à une seule fibule et, pour l'autre, à deux fibules et deux bracelets (lignite et alliage cuivreux). Ici, la seule présence du char, signe d'un statut spécifique, semble souvent se suffire à elle-même et épuiser les nécessités de la proclamation de son rang ; seule la composante guerrière s'y ajoute parfois.

Dans de rares cas cependant, les objets permettent de pousser davantage la réflexion dans la mesure où des fonctions ou rôles sociaux particuliers transparaissent. Ainsi l'originalité de certains dépôts signale des individus qui semblent se détacher du lot commun.

La tombe à char aux bronzes ornés de Roissy appartient vraisemblablement à quelque personnage éminent (LEJARS 2005), de même que la sépulture de guerrier du Plessis-Gassot (GINOUX 2003). Ces deux ensembles présentent de nombreuses similitudes. Ils s'accompagnent de pièces d'apparat d'une qualité exceptionnelle : le char et la garniture de récipient dans un cas, le bouclier dans l'autre. Par contre ces deux personnages possèdent des parures relativement banales, bracelet en alliage cuivreux dans un cas et paire de brassards en lignite et alliage cuivreux dans l'autre, et sont équipés de simples fibules en fer. Ils sont par ailleurs dotés chacun d'un nécessaire de toilette composé d'une paire de forces et d'un rasoir. Ces accessoires, volontiers associés à la sphère masculine, ne présentent d'autre singularité que leur faible fréquence. Faut-il pour autant y voir l'apanage d'une certaine élite comme leur présence ici le suggère ? Il serait en effet tentant de considérer que ce type de dépôt caractérise une frange particulière de la cohorte des hommes adultes. Cependant on ne peut conclure définitivement dans la mesure où ces éléments apparaissent aussi dans des ensembles plus modestes comme en témoigne une des sépultures de Bobigny dans laquelle ils se trouvaient bien isolés. La principale originalité de la sépulture du Plessis-Gassot réside dans la présence de deux céramiques étrusques qui ne sont sans doute pas là par hasard. Dans le contexte de l'époque, les rapports des populations celtes avec la Méditerranée ne constituent pas une surprise. Leur implantation en Italie du Nord et leur implication comme mercenaires dans de nombreux conflits ne sont plus à démontrer. La signification du dépôt de ces céramiques étrangères est plus difficile à établir. Il peut s'agir d'objets personnels du défunt rapportés de ses pérégrinations lointaines. Cependant leur origine et leur association définitive avec cet individu ne signifient pas nécessairement que les deux ont voyagé de concert. On peut aussi

interpréter ces objets exotiques comme des signes de distinction d'une élite qui contrôle les réseaux à longue distance et tient à le manifester jusque dans sa tombe. Comportement lié à la logique du prestige qui trouve de nombreux équivalents en Grèce archaïque où il est de bon ton de posséder quelque pièce rare venue d'Orient, objets qui manifestent clairement l'appartenance à une élite internationale (DUPLOUY 2006).

C'est cette piste que nous privilégions par ailleurs pour interpréter une autre sépulture de Bobigny dans laquelle se trouve un solifèreum ibère. En effet si tous les objets de cette sépulture sont originaux, de la fibule au dépôt du torque, ils n'en demeurent pas moins de facture celtique ce qui élimine l'hypothèse d'une inhumation étrangère. On peut dès lors supposer qu'ils manifestent une fonction spécifique et non une simple trajectoire individuelle atypique. Cette hypothèse qui insiste sur le caractère socialisé du dépôt, comme composante d'un discours pour les vivants, se trouve confortée par une seconde tombe hors norme de Bobigny. Ici l'individu est accompagné d'une sorte de sistre et d'un cercle en fer auquel sont suspendus des pendeloques et qu'il serait tentant, dans ce contexte musical, d'interpréter comme un cercle de tension de tambour. Là encore, le dépôt de ces instruments rares permet sans doute de souligner la fonction particulière de l'individu qui s'y trouve associé, d'autant que les sources antiques révèlent le rôle éminent du barde dans la compétition élitiste qui anime l'aristocratie et la définit.

Il va de soi que ces interprétations sociales n'épuisent pas toutes les hypothèses susceptibles de rendre compte de l'originalité flagrante de tel ou tel assemblage funéraire et qu'en la matière aucune preuve définitive ne saurait s'imposer. Cependant, si on considère que, prises globalement, les modalités de dépôts trahissent effectivement des composantes de l'identité sociale des individus qu'elles caractérisent, ce que tendent à prouver les corrélations observées sur l'ensemble du fichier, il semble que la compréhension des écarts individuels à la norme, c'est-à-dire celle des sépultures originales, a tout intérêt à privilégier en première analyse un tel axe interprétatif.

BIBLIOGRAPHIE

BARAY Luc (2003) - *Pratiques funéraires et sociétés de l'âge du Fer dans le Bassin parisien (fin du VII^e - troisième quart du II^e s. avant J.-C.)*, 56^e suppl. à Gallia, Paris, CNRS Editions, 454 p.

DUPLOUY Alain (2006) - *Le prestige des élites. Recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre le X^e et le V^e siècles avant J.-C.*, Les Belles Lettres, Paris, 414 p.

GINOUX Nathalie (2003) - « L'excellence guerrière et l'ornementation des armes aux IV^e et III^e s. avant J.-C., découvertes récentes ». *Études Celtiques*, XXXV, p. 33-67.

GUADAGNIN Rémi (1984) - « La nécropole celtique de Bouqueval », *Bulletin de la Jeunesse Préhistorique et géologique de France*, année 1978, n° 8, p. 16-65.

HUBERT Henry (1902) - « Sépulture à char de Nanterre », *L'Anthropologie*, XII, p. 66-73.

LECONTE Luc (1991) - « Les nécropoles celtiques de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) ». *Antiquités Nationales*, 22/23, 1990/1991, p. 43-80.

LEJARS Thierry (2005) - « Le cimetière celtique de La Fosse Cotheret, à Roissy (Val-d'Oise) et les usages funéraires aristocratiques dans le nord du bassin parisien à l'aube du III^e siècle avant J.-C. », dans : BUCHSENSCHUTZ Olivier (dir.), BULARD Alain (dir.) & LEJARS Thierry (dir.). - *L'Âge du Fer en Île-de-France*, XXVI^e colloque de l'Association française pour l'étude de l'Âge du Fer, Paris et Saint-Denis, 2002. Thème régional. Tours : FERACF, 2005, p. 73-83 (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France ; 26).

MAITRE Abel (1888) - « Cimetière gaulois de Saint-Maur-Les-Fossés ». *Revue Archéologique*, tome 55, p. 323-340.

MARION Stéphane, LE BECHENNEC Yves & LE FORESTIER Cyrille (2008) - « Nécropole et bourgade d'artisans : l'évolution des sites de Bobigny (Seine-Saint-Denis), entre La Tène B et La Tène D ». *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 45-46, 2006-2007, [En ligne], mis en ligne le 30 mai 2008. URL : <http://racf.revues.org//index654.html>.

RAPIN André (2002) - « D'un âge à l'autre ». Les Celtes en Ile-de-France. *Dossiers d'Archéologie* n° 273, mai, p. 15.

VIAND Antide (2004) - « Un quartier d'habitat groupé de La Tène finale sur une nécropole du III^e siècle avant notre ère », *Bulletin de l'AFEAF*, 22, p. 5-8.

L'auteur

Stéphane MARION, Ingénieur de recherche, SRA, DRAC Lorraine. Associé à l'UMR 8546 du CNRS.

Résumé

Cette contribution propose une analyse de la composition des assemblages funéraires des environs de Paris au cours de La Tène B2 et La Tène C1. Bénéficiant d'une base statistique particulièrement étoffée, elle met en évidence de fortes corrélations entre le mobilier déposé et les principales composantes sociales de l'individu que sont le genre, la classe d'âge et finalement le rang. Ces paramètres semblent à eux seuls expliquer une large part de la variabilité constatée des assemblages funéraires.

Mots clés : Funéraire, âge du Fer, La Tène B2, La Tène C1, Bassin parisien, Île-de-France, mobilier funéraire, sexe, âge, analyse factorielle, parure, armement, tombe à char.

Abstract

This paper presents an analysis of the composition of funerary deposits in the Paris district during La Tène B2 and La Tène C1. Based on a particularly rich body of statistics, it highlights some close correlations between the grave goods and the main social characteristics of the subject, such as gender, age group and finally, social position. These parameters appear sufficient to explain most of the variability observed in the burial combinations.

Key words : funerary, Iron Age, La Tène B2, La Tène C1, Bassin parisien, Ile-de-France, burial goods, gender, age, factor analysis, jewels, weapons, chariot burials.

Traduction : Margaret & Jean-Louis CADOUX.

Zusammenfassung

Dieser Beitrag schlägt eine Analyse der Zusammenstellung der Grabbeigaben in der Zeit zwischen Latène B2 und Latène C1 in der Umgebung von Paris vor. Begünstigt durch eine besonders umfangreiche Statistik zeigt sie sehr deutlich die Zusammenhänge zwischen den Grabbeigaben und den sozialen Eigenschaften des Individuums wie Geschlecht, Altersklasse und schließlich dessen soziale Stellung. Diese Parameter allein scheinen zu genügen, um einen Großteil der bei den Grabbeigaben festgestellten Variabilität zu erklären.

Schlüsselwörter : Bestattung, Eisenzeit, Latène B2, Latène C1, Pariser Becken, Ile-de-France, Grabbeigaben, Geschlecht, Alter, Faktorenanalyse, Schmuck, Waffenausstattung, Wagengrab.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr).